

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 24 février 1886.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi, le 25 du courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. STREATFIELD,
Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et Son Excellence le Très honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Shipping Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Jain et Calstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huisier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est un plaisir pour moi, en ouvrant cette session, d'avoir à vous féliciter de la moisson assez abondante de l'année dernière et de la prospérité et du progrès réel du pays.

La paix et l'ordre ont été rétablis dans les Territoires du Nord-Ouest, et continuent à y régner, depuis la répression de l'insurrection. A la suite de troubles aussi sérieux, on peut naturellement s'attendre à ce qu'il y ait de l'inquiétude et quelque appréhension de nouveaux désordres, et il est du devoir de mon gouvernement de prendre les mesures de précaution qui assurent aux habitants actuels de ces contrées et à ceux qui ont l'intention d'y aller s'établir, une protection efficace contre ces désordres.

Je vous félicite chaleureusement de l'achèvement du chemin de fer du Pacifique canadien et de l'assurance donnée qu'il sera livré à la circulation, d'un océan à l'autre, au mois de juin prochain, pour le service quotidien des voyageurs et des marchandises. Cette grande œuvre, si importante et pour l'Empire et pour le Canada, ne peut manquer d'augmenter le commerce entre la Colombie Anglaise et les autres provinces, d'assurer et de hâter le développement du Manitoba et du Nord-Ouest, et d'accroître grandement la prospérité de tout le pays.